

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

Le Nay - Técou

BP 80133

81604 GAILLAC Cedex

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Travaux d'extension et de rénovation de l'école de Salvagnac

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Selon les lots, marché ordinaire ou à tranches

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Ecole de Salvagnac

Rue de l'école

81630 SALVAGNAC

Code NUTS : FRJ27

CPV global à la consultation

CPV principal : 45223220-4 Travaux de gros œuvre

CPV propre à chaque lot

lot n°1 : CPV principal : 32400000-7 Réseaux

lot n°2 : CPV principal : 45223220-4 Travaux de gros œuvre

lot n°3 : CPV principal : 45261000-4 Travaux de charpente et de couverture et travaux connexes

lot n°4 : CPV principal : 45321000-3 Travaux d'isolation thermique

lot n°5 : CPV principal : 45421000-4 Travaux de menuiserie

lot n°6 : CPV principal : 45421000-4 Travaux de menuiserie

lot n°7 : CPV principal : 45410000-4 Travaux de plâtrerie

lot n°8 : CPV principal : 45442100-8 Travaux de peinture

lot n°9 : CPV principal : 45432111-5 Travaux de pose de revêtements de sols souples

CPV additionnel 1 : 45431000-7 Carrelages

lot n°10 : CPV principal : 45330000-9 Travaux de plomberie

CPV additionnel 1 : 45232460-4 Travaux d'installations sanitaires

CPV additionnel 2 : 45331000-6 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

lot n°11 : CPV principal : 09310000-5 Électricité

NB : Un lot n°12 - Photovoltaïque sera lancé ultérieurement en fonction d'un retour attendu de l'ABF.

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires. Les prix sont fermes et actualisables.

Les délais d'exécution propres à chaque lot sont indiqués dans le calendrier prévisionnel d'exécution.
Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de notification du marché pour une durée de 15 mois dont 1 mois de période de préparation.

En ce qui concerne le **Lot n°1 VRD** :

La **tranche ferme VRD** commence à compter de la date de notification du marché pour une durée de 15 mois.
La **tranche optionnelle** commence à compter de la date indiquée sur l'ordre de service d'affermissement et son délai d'exécution court jusqu'à la fin de celui de la tranche ferme.
Le délai d'affermissement de 6 mois de la tranche optionnelle a pour point de départ : Notification du marché.

En ce qui concerne le **Lot n°3 : Charpente Couverture étanchéité** :

La **tranche ferme Charpente Couverture étanchéité** commence à compter de la date de notification du marché pour une durée de 15 mois.
Les **tranches optionnelles 1 et 2** commencent respectivement à compter de la date indiquée sur l'ordre de service d'affermissement et leur délai d'exécution court jusqu'à la fin de celui de la tranche ferme.
Le délai d'affermissement de 6 mois des **tranches optionnelles 1 et 2** a pour point de départ : Notification du marché.

En ce qui concerne le **Lot n°9 Revêtements sols souples - faïences** :

La **tranche ferme Revêtements sols souples - faïences** commence à compter de la date de notification du marché pour une durée de 15 mois.
La **tranche optionnelle** commence à compter de la date indiquée sur l'ordre de service d'affermissement et son délai d'exécution court jusqu'à la fin de celui de la tranche ferme.
Le délai d'affermissement de 6 mois de la tranche optionnelle a pour point de départ : Notification du marché.

En ce qui concerne le **Lot n°11 : Electricité CFA** :

La **tranche ferme Electricité CFA** commence à compter de la date de notification du marché pour une durée de 15 mois.
Les **tranches optionnelles 1 et 2** commencent respectivement à compter de la date indiquée sur l'ordre de service d'affermissement et leur délai d'exécution court jusqu'à la fin de celui de la tranche ferme.
Le délai d'affermissement de 6 mois des **tranches optionnelles 1 et 2** a pour point de départ : Notification du marché.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 VRD

Les prestations font l'objet de 2 tranches :
VRD (tranche ferme)
Plaine des sports (tranche optionnelle)

Lot n°2 Gros oeuvre

Lot n°3 Charpente Couverture étanchéité

Les prestations font l'objet de 3 tranches :
Charpente Couverture étanchéité (tranche ferme)
Renforcement de la charpente (tranche optionnelle n°1)
Charpente Couverture étanchéité pour l'installation photovoltaïque (tranche optionnelle n°2)

Lot n°4 Façades - ITE

Lot n°5 Menuiseries extérieures - Serrurerie

Lot n°6 Menuiseries intérieures

Lot n°7 Plâtrerie - faux-plafonds

Lot n°8 Peinture

Lot n°9 Revêtements sols souples - faïences

Les prestations font l'objet de 2 tranches :
Revêtements sols souples - faïences (tranche ferme)
Modification revêtement de sol réfectoire (tranche optionnelle)

Lot n°10 CVC - Plomberie - Sanitaires

Lot n°11 Electricité CFA

Les prestations font l'objet de 3 tranches :
Electricité CFA (tranche ferme)
PPMS et contrôle accès et sonnerie fin de cours (tranche optionnelle n°1)
Electricité CFA pour l'installation photovoltaïque (tranche optionnelle n°2)

NB : Un lot n°12 - Photovoltaïque sera lancé ultérieurement en fonction d'un retour attendu de l'ABF.

Variantes :

Les variantes à l'initiative des candidats sont interdites.

Les variantes exigées suivantes **doivent obligatoirement être chiffrées par les candidats :**

Lot n°1 VRD

Variante exigée n°1 : Engazonnement cour principale

Lot n°4 Façades - ITE

Variante exigée n°1 : ITE laine de bois

Lot n°10 CVC - Plomberie - Sanitaires

Variante exigée n°1 : CTA avec batterie

Le chiffrage de l'offre de base et des variantes exigées précitées est **obligatoire** en cas de réponse sur les lots concernés.

Retenue de garantie :

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %

Cette retenue de garantie ne peut être remplacée que par une garantie à première demande.

Avance :

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Conditions relatives au marché :

Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Budget communautaire. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas de forme imposée. Unité monétaire utilisée : euro. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue Française ainsi que les documents de présentations associés.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : MAPA ouvert**Visite sur site**

Visite sur site est obligatoire contre certificat de visite distribué sur place.

Détails sur la visite :

Les candidats doivent se rendre à l'un des dates et horaire proposées sans prise de rdv préalable.

Les dates de visite possibles sont :

- Mardi 2 septembre à 14h30
- Jeudi 4 septembre à 14h30
- Lundi 8 septembre à 10h

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points :

En ce qui concerne les lots 1, 2, 5, 6, 7, 10, 11 et 12 :

1. Critère Prix pondéré à 40 sur 100 points.

2. Critère Valeur technique pondéré à 40 sur 100 points
 - 2.1. Sous-critère Pertinence de la méthodologie détaillée d'exécution vis à vis des prestations pondéré à 30 points sur 40 points.
 - 2.2. Sous-critère Adaptation des moyens humains et matériels dédiés tout le long de la prestation pondérée à 10 points sur 40 points.
3. Critère Adaptation du planning de l'entreprise vis à vis des impératifs de délais et pertinence des durées d'intervention et du phasage pondéré à 10 sur 100 points.
4. Critère Pertinence de la démarche pour limiter l'impact environnemental durant la réalisation des prestations (gestion et valorisation des déchets, utilisation de matières premières peu polluantes, recyclage et réemploi de matériaux existants...) pondéré à 10 sur 100 points.

En ce qui concerne les lots 3, 4, 8 et 9 :

1. Critère Prix pondéré à 60 sur 100 points.
2. Critère Valeur technique pondéré à 20 sur 100 points
 - 2.1. Sous-critère Pertinence de la méthodologie détaillée d'exécution vis à vis des prestations pondéré à 15 points sur 20 points.
 - 2.2. Sous-critère Adaptation des moyens humains et matériels dédiés tout le long de la prestation pondérée à 5 points sur 20 points.
3. Critère Adaptation du planning de l'entreprise vis à vis des impératifs de délais et pertinence des durées d'intervention et du phasage pondéré à 10 sur 100 points.
4. Critère Pertinence de la démarche pour limiter l'impact environnemental durant la réalisation des prestations (gestion et valorisation des déchets, utilisation de matières premières peu polluantes, recyclage et réemploi de matériaux existants...) pondéré à 10 sur 100 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : **25-21-PAT**

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/08/2025

Date limite de réception des offres : 22/09/2025 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des offres :

La transmission des offres se fait obligatoirement par **voie électronique** via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- **Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :**

Via la consultation sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

- **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France) -
Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr